
*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Rectificatif à la décision du 11 juin 2002 modifiant la décision du 18 mars 1992 instituant le règlement intérieur national des agents non titulaires du niveau de la catégorie A du ministère chargé de l'équipement

NOR : *EQU0210111Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2002-13 du 25 juillet 2002, pages 23 et 24, Dispositions transitoires Art. 5, 6 et 7 en en-tête des tableaux :

Au lieu de : « Situation ancienne 1^{re} catégorie, situation nouvelle 1^{re} catégorie ».

Lire : « Situation ancienne, situation nouvelle ».